

RAPPORT DE GESTION 2025



Table des matières

Table des matières

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT SA CINQUIEME ANNÉE D'EXERCICE.....	5
1.1 Projet de centrales photovoltaïques avec la Ville d'Avignon	5
1.1.1 Levée de fonds	6
1.1.2 Production de la centrale de l'École maternelle de l'Arrousaire.....	6
1.1.3 Sites de substitution	7
1.2 Projet "Saint-Ruf, énergie commune"	8
1.3 Activité de personne morale organisatrice (PMO) d'une première opération d'autoconsommation collective (ACC) à Avignon	9
1.4 Projet de réseau de chaleur et de fraîcheur de la Ville d'Avignon - Partenariat avec Dalkia	10
1.5 Projets en émergence	11
1.5.1 Projet PV en toiture avec L'éveilleur Scop	11
1.5.2 Projets PV en toiture avec la foncière Terre de liens	11
1.5.3 Projet PV en toiture de la copropriété cité Barles au Pontet.....	11
1.6 Participation à des événements	11
1.7 Outils de communication externe	12
1.7.1 Envoi de lettres info	12
1.7.2 Mise à jour du site internet enercipa.fr	12
1.7.3 Diffusion de plaquettes d'information	12
1.7.4 Création d'un flyer ACC	12
1.7.5 Activité sur les réseaux sociaux.....	13
1.7.6 Quelques chiffres.....	13
1.8 Nos partenaires et soutiens.....	13
2. VIE DE LA COOPÉRATIVE.....	14
2.1 Evolution du sociétariat	14
2.2 Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2025	15
2.3 Réunions du Conseil Coopératif.....	16
2.4 Accompagnement au changement d'échelle d'ENERCIPA	17
2.5 Révision Coopérative	17
2.6 Gestion opérationnelle	17
2.7 Formation des membres actifs, réunions entre porteurs de projet du territoire	18
3. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	19
3.1 Bilan.....	19
3.2 Compte de résultat.....	22
3.3 Affectation du résultat	23

3.4 Déficit cumulé et valeur des parts	23
3.5 Compte de résultat par projet.....	24
4. ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR	25
4.1 Prévisions activités pour 2026.....	25
4.2 Prévisionnel financier sur 3 ans	26

INTRODUCTION



Rapport annuel de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Le Conseil Coopératif et le soussigné Michel PAPASIAN, Président de la SCIC "Energie Citoyenne du Pays d'Avignon - ENERCIPA" ont, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Le mot du Conseil Coopératif

Cher.e.s sociétaires et partenaires,

Notre premier mot est adressé à toutes les personnes qui participent à cette aventure collective d'une énergie renouvelable, citoyenne et locale : sociétaires et partenaires d'horizons divers depuis le début. C'est l'occasion de vous remercier chaleureusement et de saluer votre engagement.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT SA CINQUIÈME ANNÉE D'EXERCICE

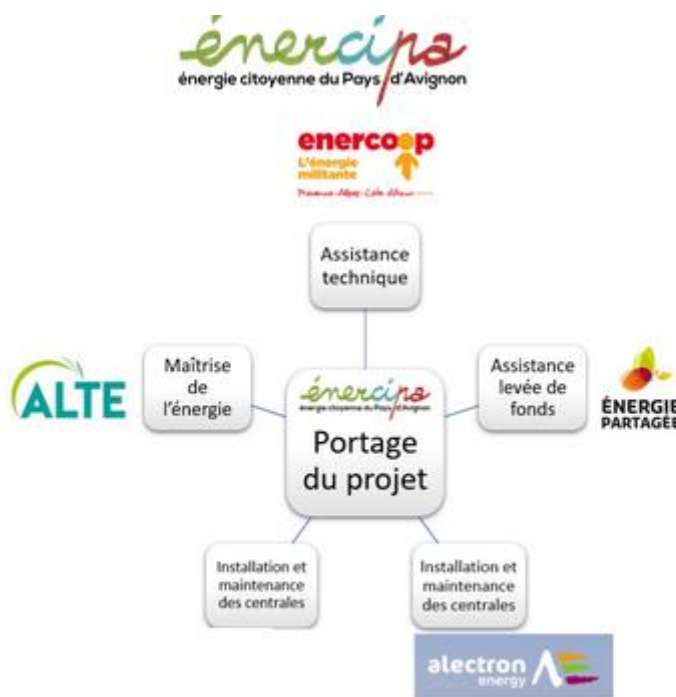
Rappel des principaux objectifs qui avaient été définis pour 2025 :

- ❖ Continuer à développer le projet avec la Ville d'Avignon, prolonger la levée de fonds citoyenne, démarrer les ateliers pédagogiques dans les écoles, et mettre en service une deuxième centrale,
- ❖ Développer l'opération d'autoconsommation collective (ACC) sur le quartier Saint-Ruf avec de nouveaux consommateurs
- ❖ Mettre en œuvre le projet de partenariat avec la société titulaire de la DSP futur opérateur du réseau de chaleur et de fraîcheur de la Ville d'Avignon
- ❖ Rechercher des financements complémentaires pour pérenniser le projet Coop'Ter "Saint-Ruf, énergie commune", développer le projet
- ❖ Faire émerger d'autres projets de production
- ❖ Continuer à faire connaître la coopérative citoyenne Enercipa sur le territoire, à nouer des partenariats, et à renforcer le collectif de bénévoles.

1.1 Projet de centrales photovoltaïques avec la Ville d'Avignon

Pour rappel,

Lors du conseil municipal du 26 février 2022, la Ville d'Avignon a retenu le groupement ENERCIPA suite à son Appel à Manifestation d'Intérêt pour la mise à disposition de toitures de bâtiments communaux en vue d'y installer des centrales photovoltaïques.



Le groupement est constitué de partenaires locaux : Enercipa, Energie Partagée, Enercoop PACA, l'Agence Locale de la Transition Énergétique (ALTE), et 2 entreprises Alectron Energy et Provence Eco Energie.

Compte tenu des résultats des études de structure réalisées en 2022, 1 seul site sur 4 a pu être retenu, l'école maternelle de l'Arrousaire. Une recherche de sites de remplacement a été engagée avec la Ville d'Avignon.

1.1.1 Levée de fonds

La levée de fonds lancée en avril 2023 s'est poursuivie tout au long de l'année 2025 pour financer nos nouveaux projets.

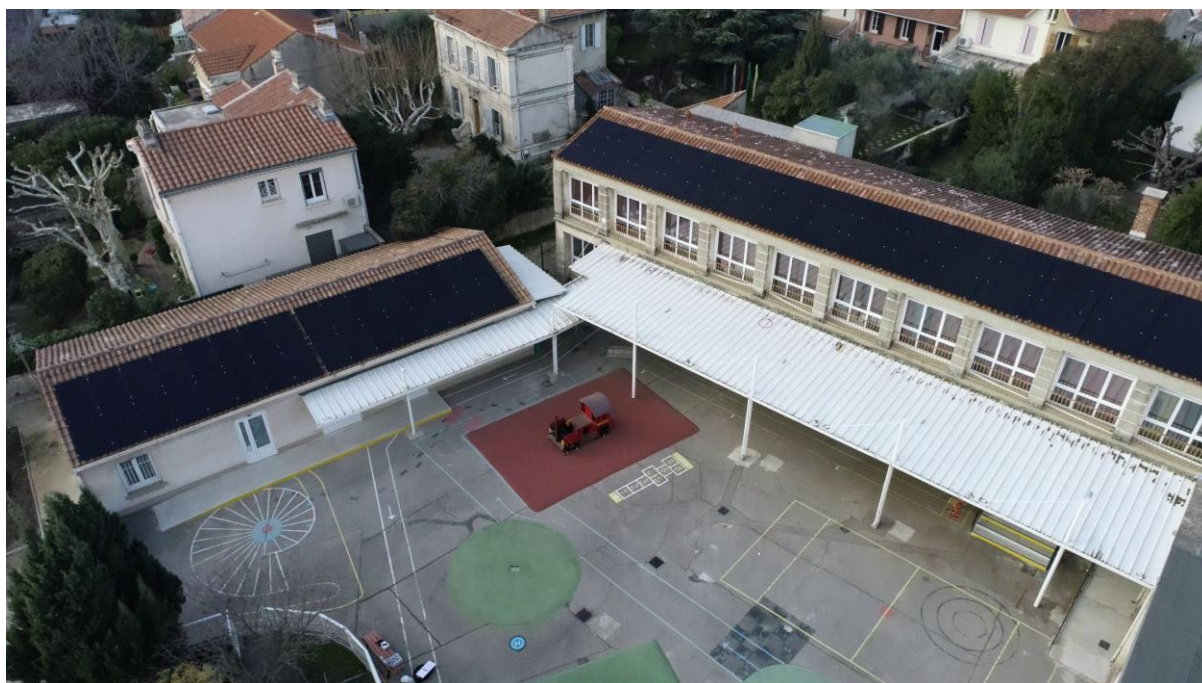
Le principe est de souscrire une ou plusieurs parts de capital* (50 euros / part). Les sommes collectées viendront augmenter les fonds propres d'Énercipa.

Acquérir des parts permet également de participer à la gestion de la coopérative Énercipa en tant que sociétaire.

De nombreuses actions ont été réalisées pour cet appel de fonds citoyen :

- mise à jour du Document d'Information Synthétique (DIS), qui informe les investisseurs sur les risques,
- accueil des nouveaux sociétaires grâce à l'outil COOPHUB,
- participation d'Énercipa à des journées en lien avec la transition écologique et l'économie sociale et solidaire organisées localement et diffusion de la plaquette d'information,

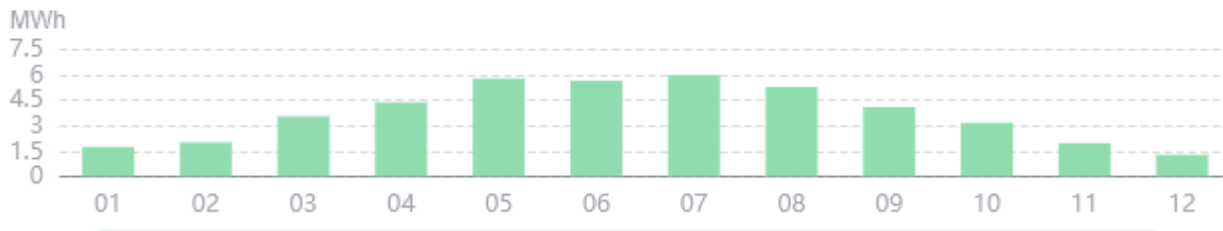
1.1.2 Production de la centrale de l'École maternelle de l'Arrousaire



Puissance installée : 35 kWc - Production annuelle : 49 MWh - Photo Ville d'Avignon

Production réalisée en 2025 : 44,91 MWh

44.91 MWh



Un suivi mensuel de la production est effectué tous les mois

1.1.3 Sites de substitution

Plusieurs échanges ont eu lieu avec la ville d'Avignon pour cibler les bâtiments pouvant être examinés.

1.1.3.1 Ecole élémentaire St Ruf

Après analyse des différents éléments observés lors de la visite technique, l'installation de panneaux photovoltaïques est techniquement réalisable, sous réserve des points suivants :

- Avis de l'ABF (Architecte de Bâtiments de France) et de l'architecte conseil de la Ville d'Avignon, car l'école est dans le périmètre de l'Abbaye St Ruf : discussions engagées en 2025 avec les ABF et les services de la ville d'Avignon pour leur présenter nos propositions.
- Préconisation du SDIS

En fonction des décisions de la Ville, et des contraintes ABF et SDIS, le Business Plan sera actualisé, la décision de GO/NOGO pour la suite sera prise en 2026. Les actions suivantes seront alors lancées :

- Finalisation des démarches administratives.
- Étude de structure

1.1.3.2 Autres sites en étude

Ecole St Roch

Une lourde restructuration a été engagée par la Ville d'Avignon. Le concours de maîtrise d'œuvre est lancé et le lauréat a été désigné à l'automne 2025. Enercipa interviendra en liaison avec le maître d'œuvre pour l'installation de panneaux sur la toiture terrasse d'un des bâtiments.

D'autres bâtiments ont été envisagés, avec, pour certains, visite des locaux.

Les principaux critères de sélection sont :

- Masques et ombrages limités
- Etanchéité de toiture récente ou rénovation envisagée à très court terme
- DOE (Dossier de Ouvrages Exécutés) disponible

Au vu de ces critères, certains sites ont été abandonnés. Les recherches se poursuivent.

1.2 Projet “Saint-Ruf, énergie commune”

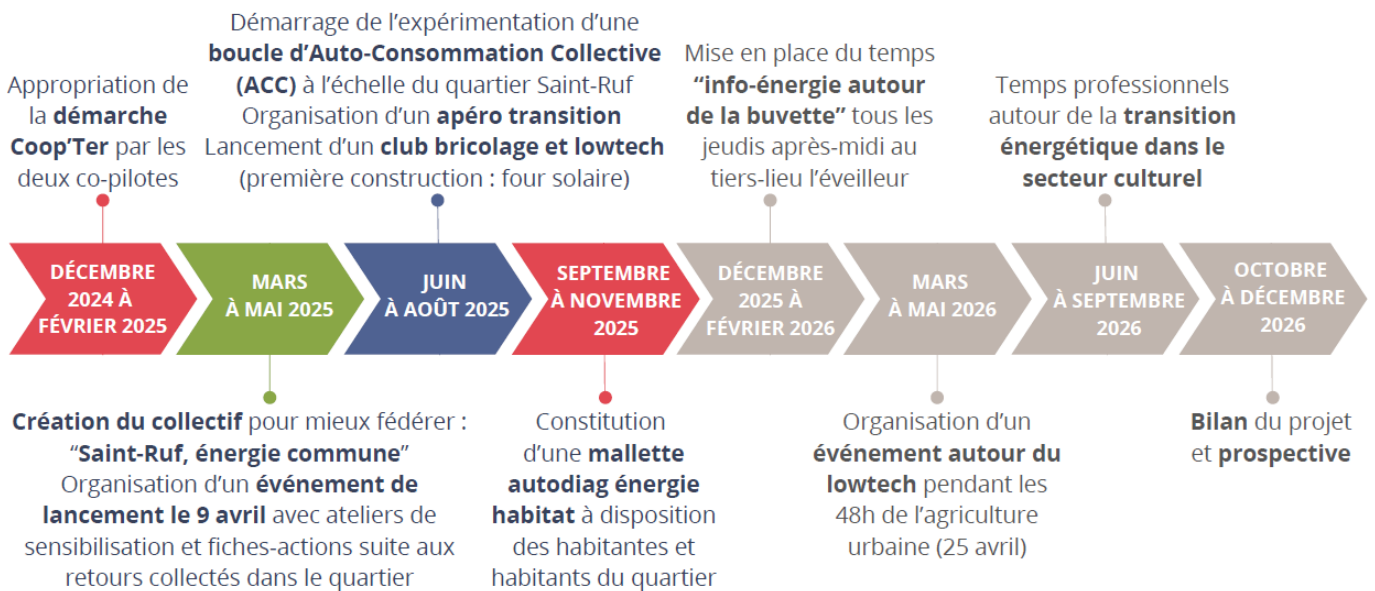
Ce projet porté par Énercipa, vise à construire un projet collectif de transition énergétique, sociale et solidaire à l'échelle d'un quartier. La démarche proposée s'appuie sur l'expertise d'un tiers-lieu implanté dans le quartier Saint-Ruf, l'Éveilleur Scop, dans le domaine de la transition avec et au service des habitants (vu au sens large, particuliers et acteurs socio-économiques).

Le programme de recherche-intervention Coop'Ter de l'ADEME, auquel notre projet est rattaché, offre un cadre et une démarche pertinente pour aborder ce type de sujet en vue de créer un « écosystème coopératif territorialisé » (ECT).



Le projet, Saint-Ruf Energie Commune s' est poursuivi tout au long de l'année 2025 et des nombreuses initiatives autour d'actions concrètes ont été mises en œuvre avec les habitants du quartier Saint-Ruf

CALENDRIER DU PROJET - DÉC. 2024 À DÉC. 2026



Zoom sur quelques initiatives marquantes :

- CLUB LOW TECH

Issues de l'ingénierie, les low-tech sont bien plus accessibles qu'elles n'y paraissent. Elles promeuvent des solutions plus facilement ré-appropriables et des comportements plus sobres.

Un beau projet a déjà vu le jour à la fin du printemps 2025 lors d'un atelier partagé avec les habitants : la fabrication d'un four solaire.

- Permanence INFO ÉNERGIE Autour de la buvette

Les jeudis entre 16h et 19h à l'éveilleur à Avignon

Temps dédié à l'énergie au sens large (dont l'autoconsommation collective d'électricité produite localement et la production photovoltaïque citoyenne), et à l'espace low tech/bricolage.

- MALLETTE AUTO-DIAG ÉNERGIE

L'équipe de « Saint-Ruf, énergie commune » a constitué une mallette pour permettre aux habitantes et habitants de faire eux-mêmes des mesures en lien avec leur consommation et l'efficacité énergétique de leur logement.

Un premier pas pour une prise de conscience, en amont de projets de rénovation accompagnés, en traitant des problèmes récurrents dans nos habitats : manque d'isolation, humidité, problèmes de ventilation, etc

La mallette auto-diag énergie est mise à disposition (participation demandée) des habitantes et habitants du quartier... mais aussi au-delà !



Réalisé à fin 2025 :

- Démarrer le projet avec un chargé de mission en CDD à mi temps de mi février à mi mai 2025 puis ré-embauche à partir d'octobre 2025
- Monter en compétence sur la démarche Coop'Ter pour le chargé de Projet et pour l'éveilleur
- Rechercher des cofinancements (30 % des charges à trouver) : résultats décevants, les pistes ne se sont pas (encore) transformées
- Mettre en place une collaboration fluide entre Energipa et l'Eveilleur et lancer la dynamique
- Organiser un événement de lancement avec des ateliers (en Avril 2025) et travailler un plan d'action suite aux retours des habitants
- Prendre contact avec des partenaires pour collaborer sur le Projet (CMAR, CCI, CCAS, etc)
- Engager des "petites" actions concrètes pour mettre en mouvement une première dynamique avec les acteurs de l'éveilleur et d'autres acteurs identifiées lors de l'événement d'avril 2025
 - démarrer la boucle ACC Saint-Ruf
 - lancement du club lowtech
 - événement commun avec Enercoop et la NEF le 5 juin à l'éveilleur
 - constitution de la mallette auto-diag énergie
- Structurer une feuille de route opérationnelle, notamment lors de séminaires internes

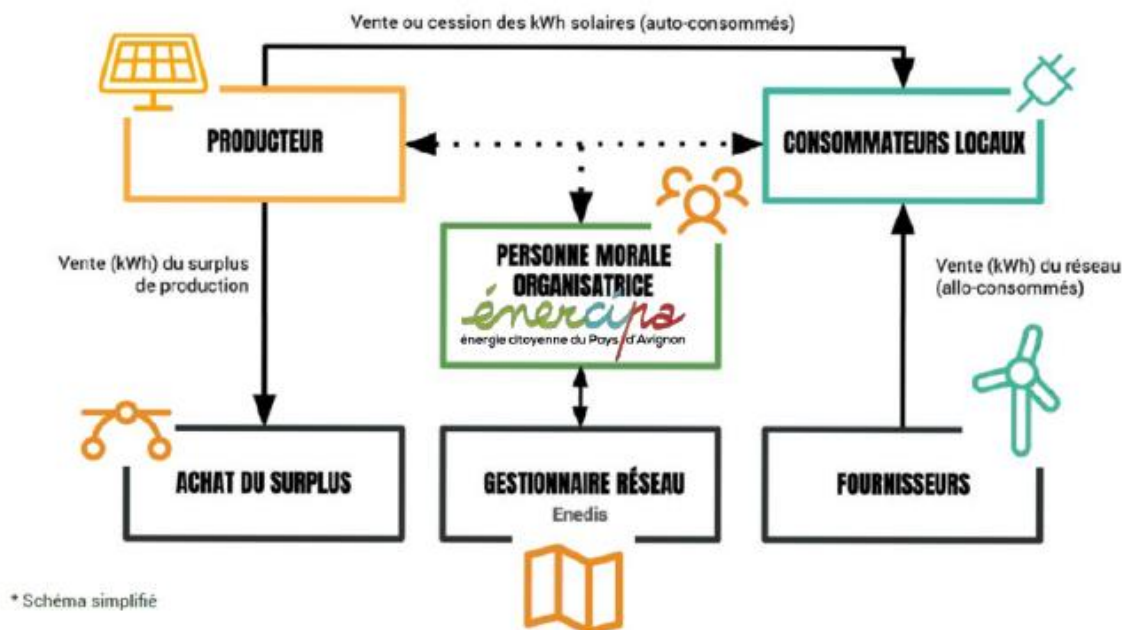
1.3 Activité de personne morale organisatrice (PMO) d'une première opération d'autoconsommation collective (ACC) à Avignon

Dans la continuité de la mise en service de la centrale PV de l'école de l'Arrousaire, Energipa poursuit son avancée avec la création d'une boucle d'autoconsommation collective (ACC) sur le quartier Saint-Ruf. Il s'agit de la première ACC ouverte et citoyenne sur le Grand Avignon. Cette boucle d'ACC permet à Energipa de vendre directement l'électricité produite à des consommateurs situés dans un diamètre de 2 km.

Le démarrage opérationnel de l'ACC a été réalisé le 01/03/2025. En 2025, la boucle a intégré 1 producteur (Energipa avec la centrale de l'Arrousaire) et 4 consommateurs (dont 2 nouveaux sociétaires Energipa).

Energipa est la personne morale organisatrice (PMO) de la boucle ACC et propose une gouvernance partagée et citoyenne. Les différents participants (producteurs, consommateurs, ...) rejoignent cette structure commune, la PMO, et sont donc amenés à dialoguer régulièrement, voire à échanger sur des

pratiques d'usages afin d'optimiser l'autoconsommation. C'est l'occasion de se réappropriier les enjeux énergétiques et de créer une dynamique locale entre acteurs.



Le taux d'auto-consommation (consommation de l'électricité produite) a varié entre 7% en août (clé de répartition de la phase pilote limitant l'autoconsommation) et 39% en décembre (plus d'ensoleillement et plus de consommation). Le Chiffre d'affaire 2025 sur l'ACC est de 537 Euros.

En 2025, Enercipa

- est monté en compétence sur l'ACC
- a initié et géré les échanges avec les participants à l'opération et Enedis
- a piloté l'ACC avec des outils Excel simples
- a recherché de nouveaux consommateurs pilotes.

Cette première expérience de PMO sur une boucle ACC positionne Enercipa comme précurseur sachant pour développer de nouvelles boucles ACC. L'ACC est devenu, avec les nouvelles politiques tarifaires sur les Obligations d'Achat, un incontournable de tout nouveau projet de développement de centrale photovoltaïque.

1.4 Projet de réseau de chaleur et de fraîcheur de la Ville d'Avignon - Partenariat avec Dalkia

La ville d'Avignon a décidé la construction d'un réseau de chaleur et de fraîcheur renouvelable sur Avignon en DSP (Délégation de Service Public).

La société DALKIA a été désignée lauréate de la DSP et ENERCIPA y est engagé en tant qu'acteur citoyen territorial pour mobiliser les habitants en faveur de la transition énergétique.

La collaboration sera détaillée puis lancée en 2026.

1.5 Projets en émergence

1.5.1 Projet PV en toiture avec L'éveilleur Scop

L'étude de structure a préconisé un renforcement ou remplacement de la charpente existante. L'éveilleur est en recherche de financement pour ces travaux.

Le projet est toujours en cours.

1.5.2 Projets PV en toiture avec la foncière Terre de liens

Des échanges se sont poursuivis avec les différents acteurs : Terre de liens PACA, la foncière Terre de liens, les différents paysans (ferme de la Durette, SCOP des pieds et des mains, paysans d'Avignon).

Un nouveau point doit avoir lieu en 2026

1.5.3 Projet PV en toiture de la copropriété cité Barles au Pontet

A la demande des copropriétaires, une équipe d'Enercipa a visité le site. Le projet nécessite un désamiantage de la toiture et son remplacement par du bac acier, travaux qui pourraient être en partie subventionnés par la Région Sud dans le cadre de son plan solaire. Une étude d'opportunité a été réalisée. Le projet est en attente d'une réponse des copropriétaires sur le reste à charge des travaux de réfection de la toiture.

1.6 Participation à des événements

Enercipa est présent aux différents événements locaux liés au développement durable, afin de se faire connaître et de rencontrer d'autres acteurs de la transition énergétique.

- ❖ 22/03/2025 : Fête du printemps et de la nature, à Velleron
- ❖ 09/04/2025 : Lancement du projet "Saint-Ruf, énergie commune" chez l'éveilleur, à Avignon
- ❖ 12/04/2025 : Salon du bénévolat et de l'engagement citoyen, à Montfavet
- ❖ 12/05/2025 : Journée régionale des énergies renouvelables citoyennes, à Marseille
- ❖ 17/05/2025 : Participation à "Faites écho", la fête de l'environnement du Grand Avignon, à Avignon
- ❖ 05/06/2025 : Apéro transition énergétique, avec nos partenaires L'Eveilleur, Enercoop PACA et La NEF, chez L'Eveilleur, à Avignon
- ❖ 20/06/2025 : Tenue d'un stand lors de Semilles en fête, à Avignon
- ❖ 01/11/2025 : Congrès régional des SCIP et SCOP, à Avignon



1.7 Outils de communication externe

ENERCIPA utilise divers outils et canaux de communication externe pour donner une meilleure visibilité au projet.

1.7.1 Envoi de lettres info

Des lettres info sont envoyées par mail à destination de nos abonnés, au fur et à mesure de l'avancement de nos activités :

- 23/03/2025 : Lancement de la première opération d'autoconsommation collective d'Enercipa
- 28/05/2025 : Apéro transition énergétique avec Enercipa, Enercoop PACA, l'Eveilleur et la NEF

1.7.2 Mise à jour du site internet enercipa.fr

Le site internet a été enrichi avec :

- Une nouvelle page projet : Une première opération d'autoconsommation collective à Avignon quartier Saint-Ruf
- Un nouvel article à la une : Des nouvelles du projet "Saint-Ruf, énergie commune"

Les lettres info à destination de nos abonnés sont également mises à disposition sur le site.

1.7.3 Diffusion de plaquettes d'information

Les plaquettes réalisées pour communiquer sur la levée de fonds servent de support à nos opérations de tractage auprès du grand public organisées tout au long de l'année.

1.7.4 Création d'un flyer ACC

Qu'est-ce que l'autoconsommation collective ?

C'est le partage de la production d'électricité renouvelable en circuit court. En temps réel, l'électricité produite est partagée entre les consommateurs participants à l'opération, selon une clé de répartition déclarée au réseau public.



De l'énergie locale à Avignon Saint-Ruf !

Projet ACC Pilote (2025)

- Centrale PV - École de l'Arrousaire (Avril 2024) : 86 panneaux photovoltaïques ; puissance 35kWc ; 47MWh de production annuelle (soit la consommation moyenne de 19 familles, hors chauffage et eau chaude)
- Consommateurs en ACC : 2 consommateurs Particuliers et 2 consommateurs Entreprise



Extension des participants (à partir de fin 2025)

- Des **partenaires** s'engagent à mettre à disposition leurs toitures pour des centrales (Ex : toiture de l'école Saint Roch dans le cadre de sa réhabilitation)
- Extension aux **nouveaux consommateurs** : commerçants, entreprises, particuliers

1.7.5 Activité sur les réseaux sociaux

L'information des éléments marquants de l'activité d'Energipa a été régulièrement postée sur les réseaux sociaux : facebook, linkedin.

1.7.6 Quelques chiffres

- ❖ Nombre de sociétaires : 55
- ❖ Abonné.e.s à la lettre info : 300
2 lettres d'information ont été diffusées en 2025
- ❖ Abonné.e.s aux réseaux sociaux : 455
FaceBook : 340 abonnés dont 39 associatifs et professionnels
LinkedIn : 222 abonnés
Publications : 25 en 2025

1.8 Nos partenaires et soutiens



2. VIE DE LA COOPÉRATIVE

2.1 Evolution du sociétariat

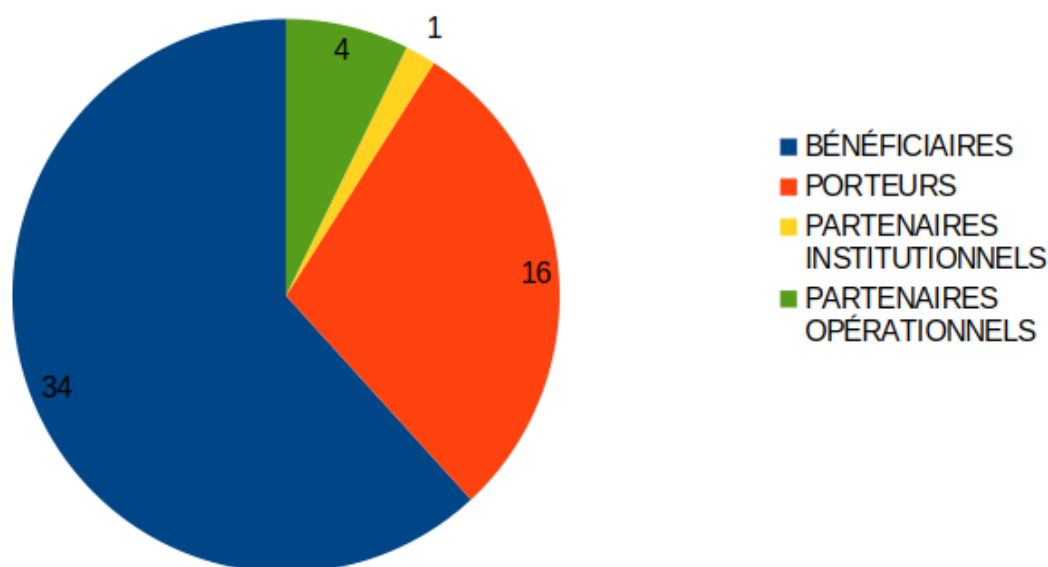
En 2025, 7 nouveaux sociétaires ont rejoint la coopérative ENERCIPA. Conformément aux statuts, les nouveaux sociétaires ont été admis par le Conseil Coopératif.

Au 31 décembre 2025, date de clôture de cet exercice, le sociétariat de la coopérative ENERCIPA est composé comme suit :

Souscriptions de parts sociales au 31/12/2025			
Catégorie d'associé	Nombre d'associés	Nombres de parts sociales	Pour un montant de
Porteurs	16	374	18 700 €
Bénéficiaires	34	334	16 700 €
Partenaires opérationnels	4	202	10 100 €
Partenaires institutionnels	1	100	5 000 €
Totaux	55	1010	50 500 €

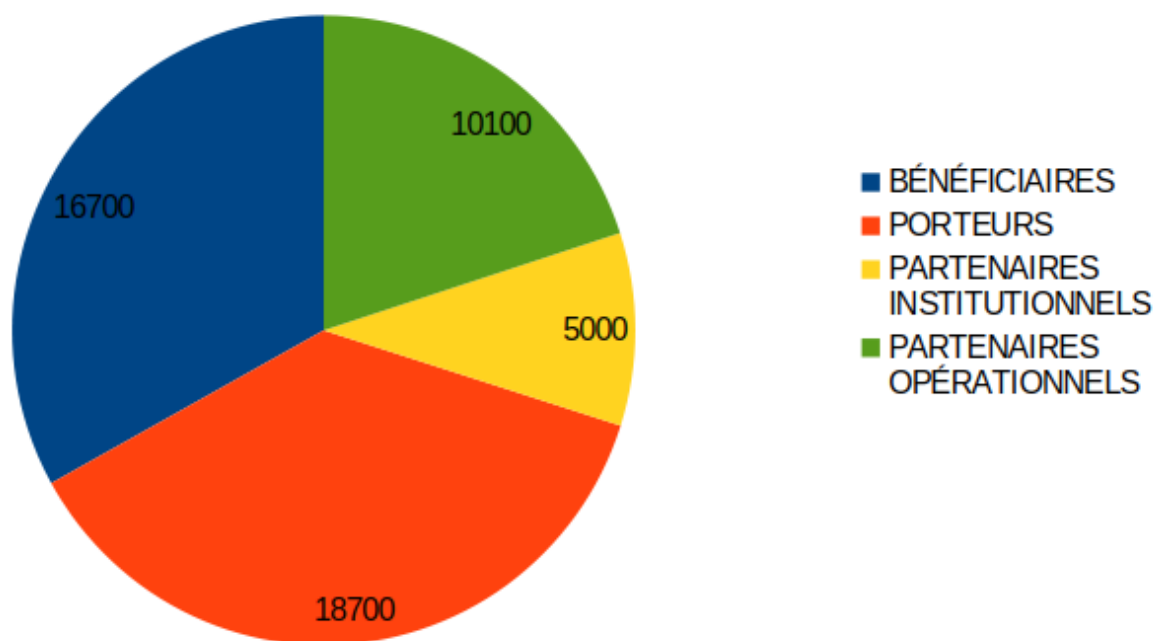
Voici en graphique comment se répartissaient nos sociétaires par catégorie à la fin de l'année 2025 :

SOCIETAIRES PAR CATEGORIE AU 31/12/2025



et quelle partie du capital est détenue par chaque catégorie de sociétaires :

CAPITAL PAR CATEGORIES AU 31/12/2025



2.2 Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2025

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 5 juin 2025 à Avignon, à l'éveilleur.

25 sociétaires étaient présents ou représentés.

L'assemblée a délibéré et adopté les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

- Agrément des nouveaux associés et constatation du capital
- Approbation des comptes et du rapport de gestion 2024
- Quitus donné au président
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions réglementées
- Renouvellement des membres du conseil coopératif
- Pouvoir au porteur pour les formalités

6 nouveaux sociétaires ont été agréés dans la catégorie "Bénéficiaires", et le nouveau capital social d'un montant de 50 350 euros a été constaté.

Le Conseil Coopératif a été renouvelé partiellement conformément aux statuts. Etienne PRUN a été élu au Conseil Coopératif pour un 2^{ème} mandat.

Le Conseil coopératif est ainsi constitué de 8 membres :

- Michel PAPASIAN,
- Luc MARCY,
- Stefania MACCANIN,
- Etienne PRUN,
- Ville d'AVIGNON, représentée par Isabelle PORTEFAIX (titulaire) et Fabrice TOCABENS (suppléant),
- Yannick JAUMOUILLE,
- Pierre GREMAUD,
- Vincent GAUTHIER

2.3 Réunions du Conseil Coopératif

Le Conseil Coopératif, constitué de membres bénévoles élus lors des Assemblées Générales, s'est réuni quatre fois en 2025 :

- ❖ le 23 janvier 2025 pour :
 - Approbation du PV du Conseil Coopératif du 25/09/2024
 - Admission des nouveaux sociétaires et constatation du nouveau capital
 - Projet Coop'Ter St Ruf - Approbation du lancement d'une première phase de 3 mois : financement, conventions.
 - Projet ACC pilote St Ruf - Approbation du lancement : nouvelle activité de PMO, conventions, mandat de représentation
- ❖ le 27 février 2025 pour :
 - Approbation du PV du Conseil Coopératif du 23/01/2025
 - Admission des nouveaux sociétaires et constatation du nouveau capital
 - Approbation de la participation d'Énercipa au projet d'ombrières photovoltaïques participatif de la communauté de communes Aygues-Ouvèze, porté par nos partenaires Enercoop PACA et Énergie Partagée
- ❖ le 15 mai 2025 pour :
 - Approbation du PV du conseil coopératif du 27/02/2025
 - Approbation du document de chiffrage du CIR (Crédit Impôts Recherche)
 - Approbation du rapport de gestion 2024
 - Approbation des comptes 2024
 - Admission des nouveaux sociétaires et constatation du nouveau capital
 - Proposition de candidatures au Conseil Coopératif
 - Convocation et définition de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 05/06/2025
- ❖ le 8 décembre 2025 pour :
 - Approbation du PV du conseil coopératif du 15/05/2025
 - Admission des nouveaux sociétaires et constatation du nouveau capital
 - Projet Coop'Ter St Ruf - Approbation du lancement de la phase 2 : financement, conventions...
 - Autorisation des conventions réglementées.

2.4 Accompagnement au changement d'échelle d'ENERCIPA

Energie Partagée national a été lauréat d'un appel à projet européen visant à accompagner de façon renforcée quelques coopératives pour se transformer en OETC "Opérateur Energétique Territorial Citoyen". Enercipa souhaiterait aller vers une diversification des projets (notamment sur la Chaleur).

Les bénévoles d'Enercipa ont commencé à travailler sur des problématiques qui peuvent relever de l'émergence, de la consolidation ou du changement d'échelle.

Cet accompagnement par Energie Partagée est proposé avec des outils et une méthode mis en place à cette occasion par 2 salariés d'OETC déjà existants.

- Une première réunion a eu lieu le 22 janvier 2025, pour réalisation d'un diagnostic par Energie Partagée PACA et proposition d'une feuille de route.
- une deuxième réunion s'est déroulée le 1er décembre 2025 et a permis de prioriser les actions et les pistes de réflexion à mettre en place.

Par ailleurs, Enercipa a eu de nombreux échanges avec Energie Partagée PACA et avec d'autres coopératives au sein du groupe thématique " salariat et modèle économique ".

- Les discussions ont porté autour des besoins d'embauche d'un salarié par Enercipa ou bien d'un emploi mutualisé entre coopératives, des pistes de financement possibles ou déjà explorées, ainsi que de l'encadrement possible et l'aide que peut apporter Energie Partagée.

2.5 Révision Coopérative

Conformément à la réglementation applicable aux SCIC, après les 3 exercices comptables successifs déficitaires, 2021, 2022 et 2023, une révision coopérative d'ENERCIPA a été initiée fin 2024 avec notre réviseur l'URSCOP PACA.

A la suite de plusieurs réunions et échanges avec l'auditrice au cours desquelles nous avons présenté et expliqué l'activité de notre SCIC, le réviseur a produit un Rapport de Révision. Une "Synthèse aux Coopérateurs" est à disposition des sociétaires (en version papier lors de l'AG ou par mail sur demande). L'audit a porté sur la pérennité économique et financière, la dynamique coopérative et la conformité réglementaire.

Le réviseur n'a pas eu de réserves quant au respect des principes coopératifs et de l'intérêt des adhérents. Des points d'amélioration formels ont été formulés. Ils ont été depuis pris en compte.

Par ailleurs, le réviseur attire notre attention sur l'équilibre du modèle économique. En effet la nature même de notre activité implique des investissements importants en début d'activité et une dépendance aux subventions pour le volet animation.

2.6 Gestion opérationnelle

La gestion opérationnelle de la coopérative est assurée par le Groupe Moteur sous la responsabilité du Président.

Le Groupe Moteur s'est réuni mensuellement, en visioconférence ou en présentiel.

Chaque commission s'est réunie régulièrement suivant les avancées du projet. Des groupes de travail spécifiques par thème ont été constitués dans les commissions en fonction des besoins :

Groupe technique

- Suivi de la production de l'école de l'Arrousaire

- Recherche de solutions techniques agréées pour la fixation des panneaux sur des structures de toitures particulières
- Recherche de nouveaux sites et réalisation des études d'opportunité et de faisabilité
- Visite de sites potentiels avec nos partenaires installateurs.

Groupe communication

- Information du public sur les énergies renouvelables.
- Organisation de rencontres, tenues de stands devant des espaces fréquentés par le public.
- Diffusion des documents nécessaires à la levée de fonds : plaquette, post réseau sociaux.
- Mise à jour du site internet.
- Rédaction de contenu lettre infos à destination du public et sur nos réseaux sociaux (facebook et LinkedIn).

Groupe juridique

- Mise à jour du Document d'Information Synthétique (DIS), exigé par l'Autorité des Marchés Financiers pour informer les investisseurs sur les risques liés à la souscription de parts sociales.
- Suivi de la révision coopérative.
- Utilisation du portail de souscription en ligne et gestion du sociétariat CoopHub.

Groupe finance

- Gestion administrative et financière de la coopérative.
- Bilans financiers réguliers pour le Conseil Coopératif.

Projet Coop'Ter :

L'équipe projet est composée du chargé de mission salarié d'ENERCIPA, d'un membre bénévole d'ENERCIPA, de l'équipe de L'éveilleur, et des deux accompagnatrices Coop'Ter.

Elle bénéficie également du support des différentes communautés du programme : chercheurs, porteurs, accompagnateurs.

Groupes de travail

- Réflexions sur le changement d'échelle avec Energie Partagée

2.7 Formation des membres actifs, réunions entre porteurs de projet du territoire

Les membres d'ENERCIPA ont eu à cœur de monter en compétences au travers de différentes formations ou événements qui ont également permis de dynamiser le groupe.

Nos bénévoles ont participé à diverses formations ou événements :

- ❖ Tous les 1er mardis du mois, en visio : "Café des projets", temps d'échanges et d'informations entre coopératives locales, organisé par Energie Partagée
- ❖ Nombreux webinaires organisés notamment par Energie Partagée ou Enercoop.

Parallèlement, chacun s'est formé individuellement, grâce aux différentes ressources d'Énergie Partagée et Enercoop PACA.

3. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

L'établissement des comptes sociaux a été confié à la société Talenz Ares et sont attestés par leur expert-comptable.

Pour cet exercice, arrêté au 31 décembre 2025, les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- ❖ Total du bilan : 120 966 euros
- ❖ Chiffre d'affaires : 21 774 euros
- ❖ Résultat net comptable : - 1 891 euros

3.1 Bilan

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations tech., mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	48 699	4 119	44 580	47 015	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes	2 900		2 900	2 900	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)					
Participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	390		390	390	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total de l'actif immobilisé (III)	51 989	4 119	47 870	50 305	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	22 545		22 545	4 127
	Autres créances	47 125		47 125	14 572
	Charges constatées d'avance	46		46	30
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités	3 379		3 379	45 827	
Total de l'actif circulant (IV)	73 096		73 096	64 556	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	125 085	4 119	120 966	114 861
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(2) dont créances à moins d'un an			69 717	18 729	

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 50 500)	50 500	48 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	(6 066)	(4 130)	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 891)	(1 937)	
Subventions d'investissement	3 572	3 656	
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		46 115	46 190
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	36 119	39 382
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 086	5 293
	Dettes fiscales et sociales	3 646	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance		23 987	
Total des dettes (1)		74 851	68 671
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		120 966	114 861
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(1 890,84)	(1 936,80)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		43 149	33 750
(2) Dont emprunts participatifs			

3.2 Compte de résultat

Cette année, le Chiffre d'Affaires de la coopérative ENERCIPA est composé :

- de la production d'électricité, revendue à EDF-OA ou aux consommateurs de l'opération d'ACC,
- de prestations à L'éveilleur dans le cadre du projet Coop'Ter.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 78 405 euros et un total charges de 80 296 euros, dégagant ainsi un **résultat de - 1 891 euros**.

Compte de Résultat ^{1/2}

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaire	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	6 624		6 624	4 127
	Production vendue (Services et Travaux)	15 150		15 150	12 667
	Montant net du chiffre d'affaires	21 774		21 774	16 794
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			55 601	7 143
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1 026	6
	Total des produits d'exploitation			78 401	23 943
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			67 249	17 907
	Impôts, taxes et versements assimilés			700	513
	Salaires			10 229	11 123
	Cotisations sociales			4 152	4 482
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 435	1 684
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			261	209	
	Total des charges d'exploitation			85 026	35 918
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(6 625)	(11 975)
(1) Y compris :					
	- Redevances de crédit-bail mobilier				
	- Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(6 625)	(11 975)
O péra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie Produits des cessions d'immobilisations financières	4	
	Total des produits financiers	4	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	1 554	2 177
	Total des charges financières	1 554	2 177
RESULTAT FINANCIER		(1 550)	(2 176)
RESULTAT COURANT avant impôts		(8 175)	(14 151)
	Produits exceptionnels		58
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			58
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	(6 284)	(12 156)
	Total des produits	78 405	24 001
	Total des charges	80 296	25 938
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 891)	(1 937)
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

3.3 Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter ce résultat déficitaire de 1 891 euros au compte de report à nouveau.

3.4 Déficit cumulé et valeur des parts

Au 31/12/2025, le déficit cumulé est de 7 957 euros.

Le rapport entre déficit cumulé et capital social est de 15,76 %, soit une valeur de remboursement de la part sociale de 42,12 euros, conformément à l'article 14.2 des statuts.

3.5 Compte de résultat par projet

Une comptabilité analytique a été mise en place afin d'analyser le compte de résultat par projet.

Le résultat est présenté par Projet et par Compte, sur 4 ans, ce qui permet de faire apparaître le résultat cumulé du Projet de centrales PV avec la Ville d'Avignon qui a démarré en 2022.

Le **Projet PV Ville d'Avignon** est à analyser sur 20 ans. Cette année, le résultat bénéficie d'un rattrapage de chiffre d'affaires de 2024 qui avait été sous estimé. La marge brute cumulée est presque à l'équilibre :

Projet PV VILLE AVIGNON								
Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde 2025	Solde 2024	Solde 2023	Solde 2022	Cumul 4 ans
60400000	ACHATS ETUDES ET PREST.SERV.						-3 145	-3 145
60410000	ACHATS ETUDES ET PREST.SERV.						-750	-750
60412000	ACHATS ETUDE ET PRESTATIONS DIVERS	38		-38				-38
61520000	MAINTENANCE SUR BIENS IMMOBILIERS	455	240	-215				-215
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	441		-441	-327	-310		-1 077
62610000	FRAIS POSTAUX ET TELECOM	65	16	-49	-75	-5		-129
62710000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.(NEF)				-418			-418
66110000	INTERETS DES EMPRUNTS 8377774	2 945	1 392	-1 554	-1 829			-3 382
68112000	DOTATIONS	2 435		-2 435	-1 684			-4 119
70110000	VENTE ELECTRICITE	4 127	10 751	6 624	4 127			10 751
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						2 202	2 202
74700000	Quote-part des subv. d'inv. virée au résultat		84	84				84
77700000	Quote-part subv.résultat				58			58
Total	Projet PV VILLE AVIGNON	10 506	12 483	1 977	-147	-315	-1 693	-178

Le **Projet Coop'Ter Saint-Ruf** a démarré en début d'année. Le projet fait ressortir une marge brute de 467 euros :

Projet COOPTER SAINT-RUF (2025-2026)								
Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde 2025	Solde 2024	Solde 2023	Solde 2022	Cumul 4 ans
60400000	ACHATS ETUDES ET PREST.D'ANIMATION	51 425		-51 425				-51 425
60400001	ACHATS ETUDES ET PREST. DE COMMUNICATIO	862		-862				-862
61800000	DOCUMENTATION	17		-17				-17
61850000	FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES	3 400		-3 400				-3 400
62260000	FRAIS D'HONORAIRES	2 000		-2 000				-2 000
62262000	HONORAIRES RH	567		-567				-567
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	24		-24				-24
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENTS SOUMIS A TVA	1 267		-1 267				-1 267
62570000	FRAIS DE DEPLACEMENT NON SOUMIS A TVA	1 170		-1 170				-1 170
62571000	RECEPTIONS	1 141		-1 141				-1 141
62800000	FRAIS D'ADHESION-COTISATION	30		-30				-30
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	58		-58				-58
63330000	CONTRIBUTION FORMATION PROF.	153		-153				-153
63350000	TA LIBERATOIRE	9		-9				-9
64110000	SALAIRES, APPOINTEMENTS	8 785		-8 785				-8 785
64120000	CONGES PAYES	930		-930				-930
64130000	INDEMNITES	514		-514				-514
64510000	COT. URSSAF	2 685		-2 685				-2 685
64520000	COT. AUX MUTUELLES	150		-150				-150
64530000	COT. AUX CAISSES DE RETRAITE	642		-642				-642
64540000	COTISATIONS CHOMAGE	421		-421				-421
64580000	CONGES PAYES PAR PATRONALES	138		-138				-138
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	115		-115				-115
65800000	CHARGES GESTION COURANTE	2		-2				-2
69510000	IMPOTS SUR LES BENEFICES		6 284	6 284				6 284
70610000	PRESTATIONS DE SERVICES		15 150	15 150				15 150
74100000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		55 517	55 517				55 517
75800000	PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE		24	24				24
Total	Projet COOPTER SAINT-RUF	76 507	76 974	467	0	0	0	467

Le **Projet DIVERS** correspond aux charges et éventuels produits de fonctionnement de la coopérative.

Les frais de fonctionnement d'ENERCIPA augmentent en fonction de l'activité, notamment les honoraires d'expertise comptable. Cette année, ils sont minorés grâce à un don exceptionnel.

Remarque : les coûts de révision coopérative ont été comptabilisés en 2024 pour la révision intermédiaire (réalisée en 2025) pour un montant de 980 euros et en 2025 pour la révision quinquennale (qui sera réalisée en 2026) pour le même montant, mais seront provisionnés chaque année dans l'avenir pour un montant de 392 euros.

DIVERS								
Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde 2025	Solde 2024	Solde 2023	Solde 2022	Cumul 4 ans
60640000	ACHATS NON STOCKES MAT.FOURN.				-8		-30	-38
61320000	DOMICILIATION	390	30	-360	-360	-360	-360	-1 440
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	128		-128	-106	-116	-112	-462
62260000	FRAIS D'HONORAIRES	1 960	980	-980	-2 980	-1 500	-820	-6 280
62261000	HONORAIRES COMPTABLES	2 000		-2 000				-2 000
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	42		-42	-42	-43	-46	-172
62280000	FRAIS DE FORMATION	30		-30		-250	-70	-350
62570000	DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.						-224	-224
62670000	FRAIS ABONNEMENT PLATEFORME CEE					-550		-550
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	641		-641	-457	-319	-271	-1 688
62710000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.(NEF)	161		-161	-145	-12		-317
62800000	FRAIS D'ADHESION-COTISATION	261		-261	-120	-190	-120	-691
63511000	CFE	480		-480	-235			-715
65110000	NOM DE DOMAINE, LICENCES	256		-256	-204	-57	-44	-561
65800000	CHARGES GESTION COURANTE	3		-3	-5	-8	-1	-17
66150000	CHARGES D'INTERETS CC.				-348			-348
66160000	CHARGES D'INTERETS FINANCIERS					-7		-7
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						658	658
75800000	PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE		2	2	6		3	12
75820000	LIBERALITES RECUES		1 000	1 000				1 000
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS		4	4				4
Total	DIVERS	6 351	2 016	-4 335	-5 002	-3 412	-1 436	-14 186

Le déficit cumulé d'ENERCIPA, depuis sa création en 2021, est de 7 957 euros. Voici les cumuls sur les 4 dernières années :

CUMUL (RESULTAT)								
Total	CUMUL (RESULTAT)			2025	2024	2023	2022	Cumul 4 ans
				-1 891	-1 937	-38	-3 191	-7 057

4. ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

4.1 Prévisions activités pour 2026

En 2026, Enercipa prévoit de :

- ❖ Continuer à développer le projet avec la Ville d'Avignon, prolonger la levée de fonds citoyenne, démarrer les ateliers pédagogiques dans les écoles, et mettre en service une deuxième centrale
- ❖ Développer l'opération d'ACC sur le quartier Saint-Ruf avec de nouveaux participants
- ❖ Lancer le projet avec Dalkia, titulaire de la DSP du réseau de chaleur et de fraîcheur de la Ville d'Avignon
- ❖ Rechercher des financements complémentaires pour pérenniser le projet Coop'Ter "Saint-Ruf, énergie commune", développer le projet.
- ❖ Faire émerger d'autres projets de production.
- ❖ Continuer à faire connaître la coopérative citoyenne Enercipa sur le territoire, à nouer des partenariats, et à renforcer le collectif de bénévoles.

4.2 Prévisionnel financier sur 3 ans

Un budget prévisionnel a été estimé sur 3 ans, avec les hypothèses suivantes :

- Mise en service d'une seconde centrale dans le cadre de l'AMI ville d'Avignon (80 kWc le 1/07/2027)
- Mise en service d'une troisième centrale dans le cadre de l'AMI ville d'Avignon (80 kWc le 1/07/2028)
- Réalisation d'animations écoles comme prévu avec la ville d'Avignon (incluses au montant d'OPEX de 2028 de la seconde centrale) - prévu les premières années des mises en service
- Prévisionnel sur le Projet Coop'Ter "Saint-Ruf, énergie commune"
- Prévisionnel sur le Projet Réseau de chaleur

Prévisionnel ENERCIPA (en Euros)		Prev 2026	Prev 2027	Prev 2028	Prev projet cumulé	
Activité Centrales photovoltaïque	AMI Avignon - Ecole Arrousaire (35kwc) – 20 ans	Chiffre d'Affaire	6 300	6 350	6 400	122 306
		Frais Fonctionnement (OPEX)	-1 250	-1 260	-1 270	-34 651
		Dotation ammortissements	-2 435	-2 435	-2 435	-49 349
		Charges financières	-1 460	-1 300	-1 300	-10 260
		Marge Brute	1 155	1 355	1 395	28 046
	AMI Avignon - Ecole Saint Ruf (80kwc) – 30 ans	Chiffre d'Affaire		4 400	8 900	263 000
		Frais Fonctionnement (OPEX)		-875	-2 999	-116 000
		Dotation ammortissements		-2 917	-4 206	-85 745
		Charges financières		-1 406	-2 673	-24 596
		Marge Brute	0	-798	-978	36 659
	AMI Avignon - 3ième centrale (80kwc) – 30 ans	Chiffre d'Affaire			4 400	
		Frais Fonctionnement (OPEX)			-875	
		Dotation ammortissements			-2 917	
		Charges financières			-1 406	
		Marge Brute	0	0	-798	
	Risque	Etudes (toitures non retenues)		-2 000	-2 000	
Cumulé	Chiffre d'Affaire	6 300	10 750	19 700		
	Marge Brute	1 155	-1 443	-2 380		
Activités Services (Animations citoyenne)	Saint-Ruf, énergie commune	Subvention Ademe	102 952			
		Chiffre d'Affaire	34 876			
		Credit Impot Recherche	4 284			
		Charges frais personnel	-29 500			
		Achat prestation	-96 979			
		Autres achats	-14 692			
		Marge Brute	941	0	0	
	Réseau chaleur – partenariat (CA de 140kE proposé sur 3 ans)	Chiffre d'affaire (vente presta.)				
		Charges frais personnel				
		Achat prestation				
		Autres achats				
Marge Brute	3 000	7 000	7 000			
Cumulé	Chiffre d'Affaire	NA	NA	NA		
	Marge Brute	3 941	7 000	7 000		
Coûts de fonctionnement		Charges Fixes	-4 900	-4 900	-4 900	
Prévisions Activité Globale		CA	NA	NA	NA	
		Résultat	196	658	-280	